

-colporteur

> éducation populaire
> vie associative
> réseau de proximité
> économie sociale et solidaire

La lettre des acteurs et actrices - Animation rurale 44 - Septembre-Octobre 2024



En 2024, la Fédération Animation Rurale 44 célèbre ses 30 ans !
30 années de soutien aux associations et aux personnes qui les animent.
30 années de défense du modèle associatif.
30 années à militer pour une société où chacun.e peut s'émanciper.

Vous êtes chaleureusement invité.es à échanger avec les personnes qui ont contribué ou contribuent encore à faire vivre ce projet fédéral le **samedi 21 septembre à Carquefou** !

Nous profiterons de cette journée pour organiser notre assemblée générale. **La participation de votre association est indispensable !**

Vous pouvez vous inscrire [en cliquant ici](#) ou [télécharger un pouvoir ici](#) et nous le renvoyer à contact@ar44.fr.

ÇA SE PASSE À LA FD

De nouveaux reportages sont en ligne

Hugo, volontaire en service civique, sillonne les routes du département à la rencontre de vos associations.

Parmi les nouveaux reportages à découvrir : Anim'action, l'Elémentaire, Rythme au manoir et Spectacles en retz.

[Rdv sur la page les 30 ans pour tous les découvrir !](#)

La vie du réseau

2 assos du réseau lauréates de l'AI de la Fondation Territoriale 44

Parmi les 10 associations lauréates de l'Appel à l'initiatives 2024 lancé au printemps dernier par la [Fondation Territoriale 44](#), 2 sont membres du réseau : La Récuperette (Saint-Lumine-de-Clisson) et Style Alpaga (Nantes). Elles vont chacune bénéficier d'un mécénat à hauteur de 10 000 euros ainsi qu'un accompagnement rapproché par la Fondation. Bravo à elles !

Actualités vie associative

La MSA Loire-Atlantique - Vendée lance deux appels à projet « Cultivons la ruralité » et « jeunes »

Cultivons la ruralité : A travers ce dispositif, la MSA souhaite encourager la création d'initiatives pour les jeunes (0-25 ans) sur les thématiques de :

- l'environnement,

- la valorisation du patrimoine local,
- les projets artistiques et culturels sur les territoires ruraux.

Ce projet est destiné aux Centres sociaux et socio-culturels, Espaces de vie sociale, Fédérations de centres sociaux, Associations, Communes et Établissements publics de coopération intercommunale.

Les demandes doivent être déposées avant le **mardi 15 octobre 2024**.

Téléchargez le cahier des charges [en cliquant ici](#).

Jeunes : Ouvert à des groupes de trois participant.es minimum, âgé.es de 13 à 22 ans, cet appel à projet soutient les initiatives qui permettent de faire vivre les territoires ruraux. Les thèmes qui peuvent être abordés sont très variés : culture, citoyenneté, lutte contre les violences et les discriminations, inclusion, santé, environnement...

Les dossiers doivent être déposés avant le **1^{er} novembre 2024**.

Toutes les informations sont disponibles [sur le site de la MSA Loire-Atlantique-Vendée](#).

Trois autres appels à projets et subventions

Soutien aux animations culturelles de proximité par le [Département de Loire-Atlantique](#). Ouverture des dépôts de dossier courant septembre.

« Accès à la culture » qui vise à soutenir **des projets musicaux mêlant action culturelle et inclusion**. Par la [Fondation GRDF et le fonds de dotation Mécènes pour la Musique](#). Dépôt des dossiers le **29 septembre 2024** au plus tard.

La [Fondation d'Entreprise Lactel](#) soutient les projets qui ont pour objectifs **d'aider les familles à mettre en œuvre de bonnes habitudes alimentaires** au quotidien et notamment au petit déjeuner. Dépôt des dossiers avant le **13 octobre 2024**.

Formation « Sensibiliser à l'alimentation positive »

Quoi de mieux que de donner du sens à ce que l'on mange ? Nous sommes souvent confronté.es à des idées reçues ou des préjugés sur les questions autour de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Cette formation, proposée par le GAB44, permet de s'approprier des outils pour animer des ateliers et des échanges constructifs autour de l'alimentation. Elle aura lieu les **15 et 16 octobre 2024**, le lieu est à définir.

[Toutes les informations sont disponibles ici](#).

Actualités droit social et fonction employeur

Evolution de la prime de partage de la valeur

La Prime de partage de la valeur (PPV) peut désormais être investie dans un plan d'épargne salariale.

Pour rappel, la PPV remplace depuis juillet 2022 la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (ex prime Macron).

La loi n°2023-1107 du 29/11/23 et son décret, paru le 29/06/24, ont fait évoluer cette prime :

- Elle peut être attribuée deux fois par an dans la limite des plafonds totaux d'exonération de 3000 euros ou 6000 euros.
- Elle peut être placée sur un plan d'épargne salariale.
- Elle peut être versée à tou.tes les salarié.es.

Jusqu'au 31/12/2026, dans les entreprises de moins de 50 salariés, la prime est exonérée de cotisations sociales et, pour les salaires inférieurs à 3 SMIC, également exonérée d'impôt sur le revenu.

[Plus d'infos sur notre site internet](#).

Quelles pratiques salariales pour les CEE au sein du réseau ?

Depuis deux ans, la fédération vous propose un aperçu des pratiques salariales au sein du réseau concernant l'embauche de personnes en contrat d'engagement éducatif (CEE).

L'été 2023, 20 structures ont recruté des salarié.es avec un CEE. Au total, ce sont 159 salarié.es qui ont été embauché.es avec ce type de contrat au sein du réseau, dont 51 mineur.es, soit 32%.

Retrouvez l'ensemble des données [sur notre site internet](#).

L'équipe fédérale : Les salarié.es et volontaires : Dominique Aubrière, Laura Burban, Marthe Caput, Mickaël David, Adèle Delamare, Ablaye Diop, Bruno Geslin, Daniëlle Havot Broekarts, Olivier Leclercq, Hugo Meyniel, Delphine Moreau, Laëtitia Oullami.

Le Conseil d'Administration : Régis Balry, Nolwenn Beliard Santa Cruz, Laurent Bouzon, Françoise Coste, Françoise Foucher, Patrick Gérard, Isabelle Jourdain, Séverine Saliou, Mickaël Viaud.